



Rapport financier trimestriel

2012-2013

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012**

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs conjoints.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2012-2013](#).

Le présent rapport financier trimestriel :

- doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2012-2013 et le Plan d'action économique du Canada de 2012 (budget de 2012);
- a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités et le format prescrits par le Conseil du Trésor;
- n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au budget



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012

principal des dépenses pour l'exercice financier 2012-2013. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise du budget principal des dépenses ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Dans le cadre des travaux des subsides du Parlement, le budget principal des dépenses doit être déposé au Parlement au plus tard le 1^{er} mars précédant le début du nouvel exercice. Le budget de 2012 a été déposé au Parlement le 29 mars, après le dépôt du budget principal des dépenses le 28 février 2012. Par conséquent, les mesures annoncées dans le budget de 2012 ne figurent pas dans le Budget principal des dépenses de 2012-2013.

Pour l'exercice 2012-2013, des affectations bloquées dans les crédits ministériels seront établies par le Conseil du Trésor en vue d'empêcher que les fonds déjà réservés pour des mesures d'économies dans le budget de 2012 ne soient dépensés. Au cours des exercices suivants, les modifications aux autorisations ministérielles se feront au moyen de la mise à jour annuelle des niveaux de référence, qui est approuvée par le Conseil du Trésor, et figureront dans les budgets principaux des dépenses ultérieurs qui seront déposés au Parlement.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

État des autorisations

Le 30 septembre 2012, le total des autorisations budgétaires utilisables était semblable à celui du deuxième trimestre de 2011-2012.

Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses cumulatives pour l'exercice financier en cours sont moins élevées que celles de l'exercice précédent. La diminution des dépenses de 707 000 \$ ou 7 % entre les deux exercices financiers est principalement due à la diminution des dépenses relatives au personnel et à l'achat de services de réparation et d'entretien.



Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012

La baisse des dépenses relatives au personnel (878 000 \$) est associée au versement spécial des prestations de départ au cours de l'exercice précédent, après la ratification des nouvelles conventions collectives des employés.

La baisse des dépenses liées à l'achat de services de réparation et d'entretien (126 000 \$) s'explique par un changement apporté à la structure de codage dans l'ensemble du gouvernement en 2012-2013, qui fait que les dépenses liées à l'informatique ne relèvent plus de cette catégorie, mais plutôt des locations.

En ce qui concerne les dépenses trimestrielles, la baisse de 112 000 \$, ou 46 %, pour les dépenses consacrées aux transports et aux communications en 2012-2013 est principalement attribuable aux remboursements des frais de voyage (100 000 \$) engagés lors des visites d'État à l'étranger effectuées le trimestre précédent. Cette situation ne s'était pas produite en 2011-2012. On enregistre aussi une diminution des frais d'affranchissement (12 000 \$) par rapport à l'exercice précédent puisque le renflouement de la machine d'affranchissement a été effectué durant le premier trimestre plutôt que le deuxième, comme ce fut le cas en 2011-2012.

Finalement, pour cette même période, les dépenses liées aux services publics, aux fournitures et aux approvisionnements ont diminué de 138 000 \$, ou 47 %, par rapport à la même période en 2011-2012. Cette baisse résulte de la diminution des achats liés à la préparation de la nourriture, aux uniformes et aux vêtements ainsi qu'à l'impression.

C) Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 29 juin 2012, ainsi que l'ajout du report du budget de fonctionnement qui a été approuvé le 24 septembre 2012.

Dans le budget de 2010, il a été annoncé que les budgets de fonctionnement des ministères seraient bloqués aux niveaux de 2010-2011 pour les années 2011-2012 et 2012-2013. Les dépenses les plus importantes du Bureau sont attribuables au personnel, ce qui inclut les avantages sociaux.

Comme les ministères doivent payer les hausses salariales aux employés, le Bureau se devait de mieux utiliser son crédit de fonctionnement pour financer ces hausses. Le Bureau a pu assumer la réduction du financement au cours des deux derniers exercices financiers sans incidence majeure sur ses opérations. Ceci a été fait par l'établissement et la mise en œuvre d'un plan de ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Les objectifs étaient d'aligner les processus



**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012**

de dotation avec les priorités de l'organisation et d'implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources.

D) Mise en œuvre du budget de 2012

Cette section fournit un aperçu des mesures de réduction des coûts annoncées dans le budget de 2012 qui seront mises en œuvre afin de réorienter les activités et les programmes du gouvernement; de permettre aux Canadiens et aux entreprises de transiger plus facilement avec leur gouvernement; et de moderniser et de réduire les formalités administratives.

Bien que le Bureau n'ait pas été directement affecté par les mesures découlant du budget de 2012, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

E) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changement important quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 septembre 2012.

Approbation des cadres supérieurs

M. Stephen Wallace
Secrétaire du gouverneur général

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 29 novembre 2012

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général - État des Autorisations



Rapport financier trimestriel (*non-vérifié*)
Pour le trimestre terminé le, 30 septembre 2012

	Exercice financier 2012-13			Exercice financier 2011-12		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1						
Personnel	11 983	3 680	6 793	11 969	4 457	7 649
Coûts de fonctionnement	5 033	1 003	1 942	5 035	1 148	1 777
Report du budget de fonctionnement - CT, crédit 25(1)	851			807		
Total du budget de fonctionnement	17 867	4 683	8 735	17 811	5 605	9 426
Subventions et Contributions	0			11		
Total du Crédit 1	17 867	4 683	8 735	17 822	5 605	9 426
Dépenses budgétaires législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 109	527	1 054	2 154	538	1 077
Traitement du Gouverneur général	138	34	68	135	33	67
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	520	133	266	520	130	260
Total des autorisations budgétaires	20 634	5 377	10 123	20 631	6 306	10 830

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général - Dépenses budgétaires par article courant



Rapport financier trimestriel (*non-vérifié*)
Pour le trimestre terminé le, 30 septembre 2012

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2012-13			Exercice financier 2011-12		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	14 706	4 241	7 915	14 671	5 029	8 794
Transports & communications (02)	1 069	134	521	1 934	246	529
Information (03)	392	103	132	680	61	77
Services professionnels & spéciaux (04)	1 904	404	703	1 407	342	505
Location (05)	489	102	122	151	25	38
Services de réparation et d'entretien (06)	10	3	5	201	87	131
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	898	162	303	796	296	402
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	629	95	156	260	90	94
Paiements de transfert (10)	537	133	266	531	130	260
Total des dépenses budgétaires	20 634	5 377	10 123	20 631	6 306	10 830